

Wambrechies INFO

Vos élus

Les délégations

Le château rouge,
pôle jeunesse



MAI 2008 - n° 26



Edito

Chères Wambrechitaines, chers Wambrechitains,

Avant de vous inviter à découvrir le nouveau Conseil Municipal auquel ce numéro de *Wambrechies Info* est en partie consacré, je tiens, au nom de mon équipe, à remercier du fond du coeur les Wambrechitaines et les Wambrechitains qui ont, par leur vote, exprimé leur confiance à la liste "Réussir Wambrechies", en nous accordant 63,95% des suffrages.

Je reçois cette élection comme un signe de reconnaissance du travail accompli et une victoire pour Wambrechies, qui aujourd'hui, rayonne et exerce une réelle attractivité pour les particuliers et pour les entreprises.

Ce bon résultat et le dynamisme de Wambrechies m'encouragent à poursuivre mon action dans le respect du programme que vous avez approuvé à une large majorité, entouré de mon équipe, renouvelée, riche de l'expérience des anciens et de la fraîcheur des nouveaux arrivants, tous prêts à tout donner pour notre belle cité.

Daniel JANSSENS
Maire de Wambrechies
Vice-Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine

Sommaire n°26

Vie politique et citoyenneté

pages 3-4 Présentation des derniers Conseils Municipaux
pages 5-6 & 7 Présentation du nouveau paysage politique de Wambrechies
page 19 Expression libre ; retour sur l'imbroglio des élections municipales

Finance et économie

pages 12-13 Les finances de la Ville
page 18 Présentation des commerces rue de Marquette

Vivre le quotidien

page 8 L'éveil du Vent de Bise ; défibrillateurs pour tous

Cadre de Vie

page 9 La réhabilitation de logements privés ; *Villa Van Gogh* et *Rives du Château*
page 10 Le Pont du Vert Galant ; le square Foch ; la voirie
page 11 Le concours des jardins et façades fleuries ; *l'Opération Berges Propres*

Grandir à Wambrechies

pages 14-15 Présentation du château rouge, nouveau pôle jeunesse

Culture

page 16 La politique culturelle
page 17 Concerts à l'Ecole de Musique ; *La Grande Guerre* et le réseau des musées.

Loisirs

page 20 *Deûle en Fête* et actualité touristique

CONSEILS MUNICIPAUX

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES AU COURS DES CONSEILS MUNICIPAUX QUI SE SONT DÉROULÉS DEPUIS LE BULLETIN DE L'AUTOMNE 2007.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 OCTOBRE 2007

CHATEAU ROUGE - Le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 4 abstentions, fixe les modalités d'occupation du logement du Château Rouge, autorise M. le Maire à nommer par arrêté le bénéficiaire de ce logement, précisant de manière détaillée la nature des missions du concierge.

REVISION DES TARIFS - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs au 1er janvier 2008 des locations de la salle de la Fondation Ledoux « Carlos Ledoux, de la salle Simon Robert, de la salle des fêtes, des concessions au cimetière, columbarium et cimetière paysager.

DEPENSES D'ENERGIE DE L'EGLISE ST VAAST - Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 abstentions, autorise M. le Maire à signer une convention entre la Commune et la Paroisse qui s'engage à rembourser les charges, liées à l'exercice du culte, à hauteur de 3 300 € par an. La révision de prix étant effectuée chaque année, à la date anniversaire de la convention.

CONVENTION - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol relevant de la compétence des communes.

TRANSFERT - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que soit présumé vacant et sans maître et susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine communal, le bien immobilier situé rue du Pont Levis, d'une superficie de 106 m² dont la nature est une parcelle d'espace vert, autorise M. le Maire à prendre l'arrêté correspondant et à signer toute pièce afférente à ce dossier.

ENQUETE PUBLIQUE de DECLASSSEMENT du domaine public départemental (ex RD 108) et de reclassement partiel dans le domaine public communautaire de l'impasse Jacqueline Auriol et une partie dans le domaine prévu au profit du projet du CAT de Jemmapes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

ENQUETE PUBLIQUE sur la demande présentée par la société Tera Tech Environor en vue d'exploiter une unité de fabrication de matériaux de remblais – zone industrialo

portuaire – Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de surseoir à cette demande d'autorisation en attendant la réalisation du Pont du Vert Galant (liaison RD 108/RD 949).

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 DECEMBRE 2007

Le Conseil Municipal, a décidé la vente ou l'acquisition de diverses parcelles (délibérations des n° 07/114 à 7/120) dont le détail est repris sur le site Internet de la Ville ou consultable, auprès du service Communication, sur le recueil des Actes Administratifs de la ville du 4ème trimestre 2007.

MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN LOCAL D'URBANISME – MISE EN COMPATIBILITE AVEC LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - INSTAURATION D'UNE SERVITUDE DE SECTEURS DE POURCENTAGE DE LOGEMENTS LOCATIFS SUR LES ZONES AUCM ET AUDM ET LES ZAC NOUVELLEMENT CREEES Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification partielle du Plan Local d'Urbanisme, pour le mettre en compatibilité avec le Plan Local de l'Habitat communautaire, décide d'instaurer un minimum de 25 % de logements locatifs sociaux dans tous les secteurs suivants du territoire communal :

- la zone AUCm située entre le centre-ville et la rue des Violettes,
- la zone AUCm située entre le chemin du Petit Paradis, le parc municipal et la rue du Jardin de la Comtesse,
- la zone AUCm située entre l'avenue de Bondues, la rue de Quesnoy, le chemin du Fort et le chemin de la Planche de Pierre,
- la zone AUDm située entre la rue de Bondues, l'avenue de l'Abbé Pierre et la rue de la Résistance.

DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL afin d'ajuster les crédits budgétaires à l'activité de la collectivité, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 abstentions, adopte la décision modificative n° 3 pour l'exercice 2007.

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 abstentions, modifie les AP/CP votés en 2007 afin d'ajuster les crédits pour 2008. Les AP/CP relatifs aux travaux de construction de la cuisine centrale

et du restaurant scolaire et de la Capitainerie sont soldés.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - M. SAS, au nom de la majorité, présente les principales orientations budgétaires de la commune. La parole est ensuite donnée à M. DUCROQUET pour le groupe "Qualité de la Vie et la Défense des Interets Communaux à wambrechies" puis à Mme KNOCKAERT pour le groupe "Ensemble pour Wambrechies".

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE – Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 3 absentions, décide de créer à compter du 1er janvier 2008, un budget annexe pour l'opération d'aménagement de la zone d'activité du Chat 2 dénommé : « Parc d'Activités du Chat 2 » et de tenir les opérations comptables sous le système de l'inventaire intermittent.

CARTES DE REDUCTION Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que des avantages soient liés aux cartes du LAJOA et de l'Ecole de Musique en direction de leurs détenteurs tels qu'entre autres, l'accès gratuit ou à tarif préférentiel du détenteur de la carte à l'ensemble des manifestations culturelles et festives organisées par la ville sur réservation uniquement, l'accès aux salles de répétition musique du Château Rouge.

CHEQUES LOISIRS ET CHEQUES VACANCES - A la suite d'une modification de procédure d'aides aux familles dont le quotient familial est inférieur à 500, par la Caisse d'Allocations familiales, et afin d'offrir aux familles la possibilité de régler tout ou partie de leurs inscriptions aux actions jeunesse de la ville, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire recette auprès du Receveur Municipal de ce nouveau mode de paiement.

ESPACES PAYSAGERS DE LA PLAINE FOCH A WAMBRECHIES - APPEL D'OFFRES OUVERT

Le montant de l'ensemble de l'opération a été évalué à 415 650 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant, à signer le marché devant intervenir.



giratoire rue de Quesnoy/avenue de Bondues

DISPOSITIFS SONORES - Les carrefours à feux rue du Général Leclerc/avenue du Maire Catteau et rue d'Ypres/avenue Pasteur sont équipés de dispositifs sonores pour personnes malvoyantes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à ce dispositif et de confier à M. le Maire, ou son Adjoint délégué à la circulation, l'autorisation de signer une convention avec Lille Métropole Communauté Urbaine, autorise M. le Maire à solliciter l'installation du dispositif sonore fixe sur les carrefours à feux rue d'Ypres/bretelle n° 9 de la Rocade Nord Ouest et rue de Quesnoy/rue de Marquette/rue du Pont Levis.

SAFER - La Commune souhaite préserver et maintenir le caractère rural de son territoire. Soucieuse d'éviter les mitages, elle souhaite encourager une politique d'aménagement des structures des exploitations agricoles. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier à M. le Maire, ou son Adjoint délégué à l'Agriculture, l'autorisation de signer une convention avec la SAFER afin que toutes les déclarations de vente sur la commune reçues par la SAFER lui soient transmises durant le délai légal de préemption.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 JANVIER 2008

ETAT DU PERSONNEL 2008 - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, définit les emplois du personnel communal qui correspondent aux prévisions budgétaires.

TAUX DES IMPOTS Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 voix contre, décide de reconduire pour cette année les taux votés en 2007 à savoir : Taxe d'Habitation 30,91%, Taxe Foncière propriétés bâties 27,01%, Taxe Foncière propriétés non bâties 51,57%.

SUBVENTIONS ET PROVISIONS 2008 Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, les subventions et provisions aux organismes locaux.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT, emprunt, mise en place d'une ligne de trésorerie, reprise anticipée des résultats 2007 (délibérations 08/09 à 08/13), le détail est repris sur le site Internet de la Ville ou consultable, auprès du service Communication, sur le recueil des Actes Administratifs de la ville du 1er trimestre 2008.

BUDGET PRINCIPAL 2008 Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 voix contre, adopte le budget qui s'équilibre en recettes et dépenses à 8 773 130.24 € pour le fonctionnement et à 6 824 480.09 € pour l'investissement.

PORT DE PLAISANCE Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 voix contre, adopte le budget 2008 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 45 621.05 € pour le fonctionnement et à 21 398.22 € pour l'investissement.

PARC D'ACTIVITES DU CHAT 2 Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 abstentions, adopte le budget 2008 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 774 900 €.

MINICAMPS - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs des minicamps à thème proposés en 2008 aux jeunes âgés de 14 à 17 ans.

ACCUEILS DE LOISIRS ET GARDERIE Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 3 abstentions, fixe les tarifs des accueils de loisirs et garderies 2008.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MARS 2008

INFORMATION DE M. LE MAIRE Délégations aux Adjointes et au conseiller municipal délégué – M. le Maire fait part des délégations données aux Adjointes et à un conseiller municipal délégué (détails en page 6).

DELEGATIONS Le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 abstentions, accorde les délégations de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales à M. le Maire pour la durée du mandat.

- Le Conseil Municipal, a désigné ses délégués au syndicat intercommunal d'assainissement des vallées de la lys et de la Deûle, au syndicat intercommunal de la création et de la gestion de la fourrière, au SIGAL, au syndicat mixte Espace Naturel Lille Métropole, au syndicat mixte Gens du Voyage de Lille Métropole Communauté Urbaine, au Conseil d'Administration de la maison de retraite Résidence Obert et son correspondant de défense et de sécurité civile. Voir le détail page 7 ou sur le site Internet.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 AVRIL 2008

PARC DU CHAT 2 - Parc d'Activités du Chat 2 Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la vente des terrains du parc d'activités du chat 2 du budget général vers le budget annexe au prix de 186 025.59 € HT soit 222 486.61 € TTC (TVA 19.6%) pour 24 361 m².

ABANDON - Le Conseil Municipal, à l'unanimité déclare les immeubles sis 225 et 219 rue de l'Agrippin, en état d'abandon manifeste ; déclare que ces immeubles abandonnés pourront être utilisés pour la réalisation de logements locatifs sociaux, engage la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique desdits immeubles.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 AVRIL 2008

INSTALLATION DE 2 CONSEILLERS MUNICIPAUX Par décision du 11 avril 2008, le Tribunal administratif de Lille a proclamé élus Mme GILLON GORET et M. DEBERGH dont il est constant qu'ils auraient dû figurer sur la feuille de proclamation des résultats, suite aux élections municipales du 9 mars 2008. Il a été procédé à leur installation.

ADJOINTS Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5 voix contre décide de porter à 7 le nombre d'Adjointes et Mme GILLON Martine et M. DEBERGH René ont été élus 6ème et 7ème adjoints par 23 voix pour.

DEMOCRATIE DE PROXIMITE – Dans le cadre de la loi n° 2002-276 du 27/02/2002, relative à la démocratie de proximité, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5

abstentions entérine les dispositions visant à améliorer le statut de l'élu local (crédit d'heures, compensation financière, remboursement de frais).

ACQUISITION Le Conseil Municipal par 23 voix pour et 5 voix contre décide l'acquisition de parcelles d'une superficie d'environ 306 m² au prix de 90 000 € auprès de M. et Mme FIN, autorise M. le Maire à signer tous actes devant intervenir dans ce contexte.

PLACES STATIONNEMENT - CITE CAVLE Afin de remédier aux problèmes de stationnement, le Conseil Municipal par 23 voix pour et 5 voix abstentions, décide de mettre à disposition de chaque maison de la cité Cavle une place de stationnement du domaine public jouxtant cette cité contre le paiement d'une redevance annuelle. Ceci fera l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

AMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITES DU CHAT 2 - Le conseil municipal par 23 voix pour et 5 abstentions autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer le marché de viabilité devant intervenir avec la société TPRN à WATTRELOS pour un montant de 632 602.07 € TTC.

CHÂTEAU ROUGE REMISE DE PENALITES DE RETARD – Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5 voix contre décide d'accorder une remise des pénalités aux entreprises suivantes : Ets Jean VANDENDRIESSCHE de Tourcoing, Ets CK de Rolincourt, Ets GUIDEZ de Bondues, Ets BRUNET LE CORVOISIER de Tourcoing, Ets P & R LEHOUCQ de Halluin, avec remise partielle pour les Ets DUJARDIN de Roubaix et les Ets LOISON d'Armentières. Au vu des rapports des services Techniques, décide d'accorder une remise totale des pénalités à l'entreprise CAZEAUX et d'appliquer le montant des pénalités proposé par la maîtrise d'œuvre soit 4 900.00 € T.T.C. à l'entreprise RAMERY.

INFORMATION DE M. LE MAIRE M. le Maire annonce la composition des diverses commissions de travail du Conseil Municipal. Détail sur wambrechies.fr.

Vous pouvez également consulter l'ensemble des délibérations sur le Recueil des Actes Administratifs de la Commune disponible au service Communication, 1er étage, ou la totalité des comptes rendus sommaires, depuis juin 2002, sur le site Internet de la Commune : www.wambrechies.fr/la-commune/conseils-municipaux.



MUNICIPALES : A VOTÉ !

L'élection du Maire a eu lieu samedi 15 mars lors du premier Conseil Municipal. Selon la tradition, celui-ci a été présidé par le doyen des élus, M Pennequin.



Toujours vert, Pierre Pennequin a ouvert la séance par un discours que nous vous invitons à lire dans son intégralité sur le site internet de la Ville (www.wambrechies.fr) : mêlant humour et nostalgie, il a retracé ses pérégrinations dans la sphère publique wambrechitaine dont il est l'un des piliers depuis 1994,

M Pennequin a prononcé un discours teinté d'émotion contenue à l'occasion du premier Conseil Municipal, le 15 mars dernier.

année de sa première délégation d'Adjoint. Les bons mots y foisonnent sans pour autant cacher l'émotion d'un retrait, certes relatif, des responsabilités qui furent les siennes.

En guise d'introduction à la présentations de vos élus et des représentants de la Ville auprès de différentes instances significatives telles Lille Métropole Communauté Urbaine et le SIVOM Alliance Nord-Ouest, nous vous invitons à lire le discours qu'a prononcé Daniel Janssens à l'occasion de sa réélection lors de ce premier Conseil Municipal.

Daniel JANSSENS, Maire

Vice-président de Lille Métropole
Communauté Urbaine,
Vice-Président du SIVOM,
Aménagement de la Ville, personnel,
droits des sols, acquisitions foncières,
contentieux, relations extérieures.
sur rendez-vous, le mercredi de 15 h à 19 h.
cabinet.du.maire@wambrechies.fr



“Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations locales,
Monsieur le Curé,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Aujourd'hui comme hier, ce nouveau Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider, continuera d'être à l'écoute pour essayer de résoudre les préoccupations de chacun.

Sachant qu'un Conseil Municipal ne peut tout résoudre, et ceci pour deux raisons fondamentales :

- La première, c'est que chacun doit d'abord se prendre en charge, et assurer ses devoirs de parents lorsque l'on a des enfants, assumer la solidarité intergénérationnelle, dans sa propre famille ; vivre en bon voisinage afin que les problèmes particuliers ne retombent pas sur l'ensemble de notre société qui a pour mission essentielle l'intérêt général, et non pas la somme des intérêts particuliers.

- La deuxième raison, c'est que beaucoup de compétences ou domaines sont du ressort de l'Etat ou d'autres collectivités telles que la Région, le Département ou la Communauté Urbaine de Lille, par le fait des lois de décentralisation successives au cours de ces dix dernières années.

Nous avons rassemblé et construit. C'était la condition nécessaire pour réaliser notre métamorphose ; nous l'avons entreprise dans l'esprit d'une équipe unie et armée d'une volonté sans faille. Nous nous sommes mobilisés, nous avons imaginé, et nous avons créé nos propres outils de développement pour forcer le destin.

Il en a fallu des débats, mener des combats, pour imposer et concrétiser tous ces projets aujourd'hui devenus réalité.

Ainsi, en améliorant constamment le cadre de vie des Wambrechitains, nous avons donné une nouvelle Image de notre cité et je crois que nous n'avons pas à rougir du nouveau visage de notre ville de Wambrechies !

Aussi, permettez moi, Mesdames et Messieurs les élus, techniciens, personnel communal, de vous exprimer aujourd'hui toute ma gratitude pour l'aide, le soutien ou le travail fourni au service de la ville de Wambrechies.

En cet instant, qu'il me soit également permis d'exprimer une pensée pour mon épouse et mes enfants, qui me soutiennent depuis toujours.

Dans ce nouveau mandat, notre projet est de « Forger une nouvelle ère de progrès et de bien être ». C'est là l'essentiel pour assurer notre avenir commun.

Nous ne relâcherons jamais l'effort en matière d'innovation. Elle est source de notre développement, de notre épanouissement et de notre futur à tous.”

Vos Adjoints et Conseillers délégués

Michel SAS, 1er Adjoint
Finances, Écoles,
Restauration municipale,
Fêtes et Cérémonies,
Prêt de salles,
illuminations,
façades décorées,
Communication
elu.m.sas@wambrechies.fr



Carole DEMESTER, Adjointe
Jeunesse et Petite Enfance,
Protection Maternelle
Infantile (PMI),
gestion des salles
du château rouge
elue.c.demester@wambrechies.fr



Gérard CARTON Adjoint
Action Sociale, Aînés,
Logement social,
gestion des locaux
collectifs résidentiels (LCR),
gestion des locaux
des permanences, Santé
elu.g.carton@wambrechies.fr



Evelyne NOTEBAERT, Adjointe
Développement du commerce,
de l'artisanat et des entreprises.
Commission Nationale
ou Départementale
des Equipements commerciaux,
marché dominical,
signalétique commerciale.
elue.e.notebaert@wambrechies.fr



Jean-Marie ODEN, Adjoint
Espace rural,
Monde Agricole, voirie,
assainissement
elu.jm.oden@wambrechies.fr



Martine GILLON, Adjointe
Administration Générale,
Publicité, Emploi
elue.m.gillon@wambrechies.fr



René DEBERGH, Adjoint
Sport,
gestion des salles de sport,
Bâtiments publics,
Primes façades
elu.r.debergh@wambrechies.fr



Pierre PENNEQUIN,
Conseiller délégué
Culture, tourisme,
Relations internationales,
gestion du port de plaisance,
de l'école de musique,
Commission d'accessibilité et de
sécurité des bâtiments publics et
bâtiments privés ouverts au public.
Maisons fleuries, Fleurissement
elu.p.pennequin@wambrechies.fr



Jean François LESSART,
Conseiller délégué
Sécurité publique,
gestion de la police municipale,
gestion du stationnement,
circulation
elu.jf.lessart@wambrechies.fr



Olivier MUTEZ,
Conseiller délégué
Développement durable,
environnement,
éclairage public, espaces verts
elu.o.mutez@wambrechies.fr



Vos Conseillers Municipaux

7



Josette LANNIAUX



Georges MARANT



Brigitte LECROARD



Catherine OLIVIER



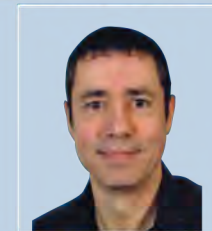
Denis MIRAN



Jean-Luc DESRUMAUX



Dominique HARATYK



Michel MESMACQUE



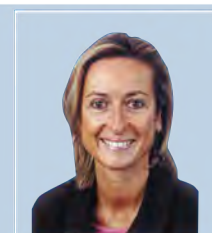
Edith DELMARE



Raymonde BLANCHE



Caroline BACLET

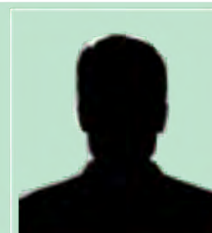


Anne-Sophie LESUR



Marie Jacques JAULIN

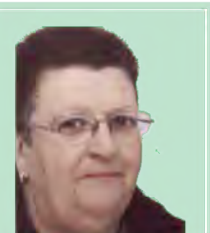
GROUPE RÉUSSIR WAMBRECHIES



Christian LAPERE



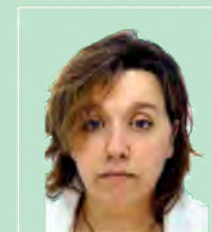
Claude JANSSENS



Michèle SALADIN



François DUCROQUET



Kathy DELEBECQ

GROUPE AVEC VOUS, WAMBRECHIES

Les représentants de la Ville dans différentes instances...

...pour Lille Métropole Communauté Urbaine

Monsieur Daniel JANSSENS

...pour le SIVOM Alliance Nord-Ouest,

Messieurs Daniel JANSSENS, Michel SAS, Pierre PENNEQUIN ainsi que Madame Martine GILLON. Suppléants : Mesdames DELMARE, LESUR, LECROARD et Monsieur MESMACQUE

...pour le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Aérodrome de Loisirs,

Monsieur Jean Marie ODEN et Mesdames Raymonde BLANCHE et Caroline BACLET

...pour le syndicat mixte Espace Naturel Lille Métropole,

Messieurs Pierre PENNEQUIN et Olivier MUTEZ ainsi que Madame Caroline BACLET

...pour le Centre Communal d'Action Sociale,

Monsieur CARTON et Mesdames Marie Jacques JAULIN, Josette LANNIAUX et Michèle SALADIN



...et retrouvez sur le site internet de la Ville (www.wambrechies.fr) l'ensemble des représentations ainsi que les commissions

Les six années à venir doivent nous permettre de renforcer les lignes politiques déjà tracées : améliorer les services à la personne par la création de nouvelles aides aux personnes âgées, continuer à aider les familles en difficulté, favoriser l'accès au logement et notamment celui des jeunes, et renforcer les échanges avec les habitants pour préserver cohésion, bien-être et désir de vivre dans notre cité - à l'instar de ce qui est relaté dans l'article consacré au Vent de Bise. Votre adjoint, Gérard Carton.

Social

Le Vent de Bise s'éveille



Yolande Sénéchal, Chantal Compernelle Debuisy et Noëlle Camus (de gauche à droite) s'investissent pleinement pour la vie de leur résidence.

Le Vent de Bise s'anime, se développe, se réinvente : sous l'impulsion de la Ville, d'OSLO et de la SLE, les habitants s'investissent de plus en plus dans la vie de leur quartier et recréent un lien social autrefois étioilé.

Des cris, des enfants, de la vie : le LCR du Vent de Bise revit ! Réhabilité par la ville dans le cadre d'une politique forte en faveur du logement - détaillée page suivante, ce local a accueilli le 19 mars dernier des enfants de la résidence accompagnés de leurs parents. Mission : concevoir des corbeilles avant d'aller à la chasse aux oeufs de Pâques.

Cette journée, à l'instar de l'animation de Noël en décembre 2007, symbolise le souffle nouveau du Vent de Bise : celui de la réappropriation de la résidence par ses habitants.

Fruits aujourd'hui visibles d'un long travail mené par la ville en collaboration avec la SLE (Société Lille et Environ) et OSLO (l'Organisme Social de LOgement), ces initiatives ont un but avoué : que les résidents pérennisent la démarche et s'investissent à long terme dans l'animation du quartier.

Le message semble passé. Depuis fin 2005, Yolande Sénéchal, Chantal Compernelle Debuisy et Noëlle Camus se sont lancées dans un projet visant à (re)créer un vrai lien entre les habitants.

Leur oeuvre est aujourd'hui conséquente : réunions pour discuter de la vie de la résidence et bâtir des animations, rencontres avec Monsieur le Maire ayant notamment abouti à la création du city-parc, organisation d'événements divers (animations, projet lecture avec le service culture de la Mairie, à découvrir page 16...). Mais ce qui les motive plus que tout aujourd'hui, est la création d'une association pour que l'élan qu'elles ont donné à la vie de la résidence ne soit pas qu'un feu de paille.

Encore en gestation, la philosophie de cette association sera de faciliter les rencontres et les discussions entre voisins. Pour que les habitants du Vent de Bise deviennent les acteurs de leur propre résidence.

APPEL AUX BONNES IDÉES

L'association va bientôt naître mais un détail qui a de l'importance est encore à peaufiner : son nom...

Nous lançons ici un appel à la participation de tous : remuez-vous les méninges, secouez-vous les neurones et envoyez-nous(1) vos idées de nom, nous transmettrons.

(1) com@wambrechies.fr

ou service communication, 2 pl du Gal de Gaulle, BP30024, 59874 Wambrechies cedex



Défibrillateurs pour tous

Principale cause de mort subite chez l'adulte, l'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire nécessite une fibrillation précoce. Pour que ce geste médical soit effectué le plus tôt possible dans l'attente des secours, Wambrechies vient de s'équiper de défibrillateurs automatiques, installés dans cinq lieux publics.

Une personne s'écroule, terrassée par une crise cardiaque. En moins de trois minutes, les dégâts dus à l'arrêt de la circulation entraînent des séquelles graves au cerveau. Si le cœur ne se remet pas à battre dans les minutes suivantes, c'est la mort.

Sans être la solution miracle, les défibrillateurs permettent au cœur, par un choc électrique, de relancer sa chamade vitale. Auparavant réservés au personnel médical, ils ont été automatisés et leur utilisation simplifiée afin de permettre à tous de s'en servir sans risque.



La ville vient d'acquérir cinq appareils et les a installés dans des lieux publics. L'un d'entre eux, déposé dans la Résidence Obert, rue des Ecoles, est disponible 24h sur 24. Les quatre autres ont été installés en Mairie, dans le hall du Complexe sportif J.B. Cibié, dans l'entrée de la salle des fêtes et dans celle du laboratoire Colin (471 rue de Quesnoy). Ces quatre derniers sont accessibles aux heures d'ouverture des bâtiments.

Si vous êtes témoin d'une personne faisant un malaise cardiaque, n'hésitez pas : appelez le 15 et allez chercher un des appareils mis à disposition. Leur utilisation est aisée (guidage vocal et visuel). Ils effectuent eux-mêmes le diagnostic et délivrent seuls ou non le choc électrique.

Pour les plus sceptiques, des démonstrations sont prévues. Si vous souhaitez participer à l'une d'entre-elles, inscrivez-vous à l'accueil du CCAS de la ville, en mairie.

...en brève...

Nouveaux horaires pour l'Escale du Bonheur

L'accueil de jour, dédié aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée, ouvre de 10h à 16h30, la demi-journée courant à partir de 13h30.

Autre nouveauté : un transport matin et soir peut être assuré par le personnel.

Pour plus de renseignements, un numéro : le 03 20 63 60 60 ou www.escaledubonheur.ca.cx Escale du Bonheur - 2bis rue Obert, 59118 Wambrechies

Santé

Wambrechies a fait beaucoup d'efforts pour s'embellir et a aujourd'hui beaucoup de charme. Située à 7 km du centre de Lille, elle dispose d'un cadre de vie séduisant campé autour de la Deûle. Loin d'être une ville dortoir, Wambrechies continuera d'intégrer les nouvelles populations qui s'installeront dans les programmes de logements en cours ou à venir et d'accueillir de nouvelles activités ou commerces générateurs d'emplois, dans un environnement de qualité préservant son espace agricole. Daniel Janssens, Maire de Wambrechies

Urbanisme

La réhabilitation de logements privés anciens ?

La Ville s'est lancée dans une politique de réhabilitation de logements privés vacants, indécents ou insalubres, afin de garantir la sécurité des occupants. Zoom sur la réalité de cette politique de l'ombre et de longue haleine menée en partenariat avec Lille Métropole Communauté Urbaine et divers bailleurs.



Cette maison, rue de la Résistance était vacante depuis plusieurs années. Elle est en cours de réhabilitation par le PACT Métropole Nord.

Le nombre de logements privés qui seront remis à neuf sous l'impulsion de la Ville va bientôt croître. Car celle-ci, épaulée par Lille Métropole Communauté Urbaine et divers bailleurs sociaux, s'est lancée dans une politique volontariste de réhabilitation. En jeu : la santé des occupants et l'esthétique de la ville.

Tout commence par une habitation en état d'indécence ou pire, d'insalubrité (définition des termes ci-contre). Sur la demande de ses occupants qui sont la plupart du temps

locataires, la Ville entre en contact avec le propriétaire. Une démarche partenariale lui est proposée afin de remettre aux normes son logement. Celle-ci lui permet d'obtenir des aides financières et nécessite en contre-partie qu'il s'engage à louer à loyers plafonnés l'habitation remise à neuf ou à en céder le bail le temps que les aides soient remboursées. Après quoi il récupère évidemment la pleine jouissance de son bien.

En cas de refus du propriétaire, la Ville engage une procédure légale respectueuse de ses droits qui garantit *in fine* ceux du locataire par la mise aux normes du logement.

Quant aux logements vacants, leurs propriétaires sont incités à les remettre sur le marché. En cas d'indécence ou d'insalubrité, les procédures sont semblables et participent de la même philosophie à ceci près qu'elle permet cette fois la sécurité des *futurs* occupants.

Cette politique, si elle ne concerne que quelques logements chaque année à Wambrechies, débouche soit sur la réhabilitation de logements anciens, soit sur leur démolition pour faire place à une opération neuve si la vétusté est telle qu'il est préférable de passer par ce biais. A l'instar de la Villa Van Gogh, présentée ci-dessous.

L'indécence

Un logement est indécents quand il ne répond pas aux critères de confort minimum sans toutefois comporter un danger pour la santé des occupants

L'insalubrité

Un logement est déclaré insalubre lorsqu'il ne peut plus être habité sans risque pour la santé. Ce peut être du à de la peinture au plomb, une toiture au bord de l'effondrement, etc.

La vacance

Il faut qu'un logement soit resté inoccupé pendant trois ans avant qu'une procédure pour logement vacant soit entreprise par la ville. A noter qu'un logement vacant depuis plus de trois ans est surclassé au titre de l'impôt foncier.

Quid du propriétaire occupant ?

Si un propriétaire habite dans un logement dangereux pour sa santé, il peut demander des aides financières pour le réhabiliter.

La Ville a en effet adhéré en juin 2006 au programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat qui prévoit des aides de la commune, de LMCU et de l'ANAH. Conditionnées aux revenus, elles peuvent atteindre 85% du montant des travaux.

Quoi de neuf ?



Cette résidence a été bâtie en lieu et place d'une ancienne activité industrielle. Les 37 logements (privés) sont vendus. Ils s'ajoutent aux 23 logements sociaux que le promoteur a déjà livrés l'année dernière.



La Villa Van Gogh a été bâtie sur une ancienne friche, conséquence de la démolition de logements vétustes. Ses 18 logements ont été officiellement inaugurés le 29 février dernier.

Le pont du Vert Galant

Le contournement Est de Wambrechies entre dans sa phase finale avec les débuts de la construction du pont du Vert Galant.

Financé par le Conseil général, le chantier, évalué à plus de 12 millions d'Euros, a en effet débuté fin février par la construction de remblais permettant de bâtir les rampes d'accès du pont. Achievés au début du mois, ces remblais, obligatoires du fait des terrains marécageux entourant la Deûle, ont nécessité pas moins de 90 000 tonnes de pierres ! Il a en effet parfois été nécessaire de creuser jusqu'à

sept mètres de profondeur pour atteindre un terrain constructible, dénivelé qu'il a ensuite fallu combler...

Il est maintenant urgent d'attendre. Six mois de pause contrainte et forcée sont en effet prévus pour scruter le moindre affaissement et s'octroyer la nécessaire marge de sécurité avant de poursuivre plus en avant les travaux.

Si tout va bien, au mois de novembre donc, le pont proprement dit, oeuvre de l'architecte Charles Lavigne à qui l'on doit déjà le pont de Normandie mais aussi la passerelle de Deûlémont, commencera à sortir de terre...

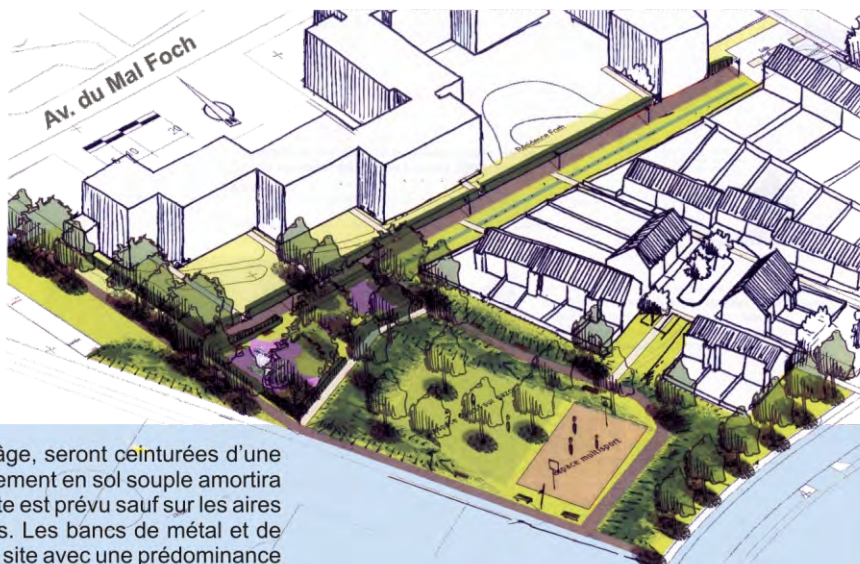


La plaine Foch

Après l'espace paysager du quartier du Vent de Bise, les travaux de réaménagement de la plaine Foch, prévus pour une durée de 4 mois, ont débuté fin mars. Son accès est ainsi interdit au public durant le chantier.

Afin de rendre ces espaces plus sécurisants, des vues d'ensemble plus ouvertes seront créées. En effet, le modelé du terrain sera affaibli. Il évoluera entre 40 et 70 cm de hauteur au lieu de l'ancien pic d'1,60 m. Les buttes seront dépourvues d'arbustes.

Montant global de l'opération : 347 000 € TTC
Le Conseil général prend en charge 30% du montant, et même 50% en ce qui concerne le mini-stade.



Les aires de jeux, à destination d'un large spectre d'âge, seront ceinturées d'une clôture rigide d'1,5 m. Au pied de chaque jeu, un revêtement en sol souple amortira les chutes éventuelles. L'éclairage de l'ensemble du site est prévu sauf sur les aires de jeux pour ne pas y favoriser les veillées nocturnes. Les bancs de métal et de chêne seront scellés sur massif béton et ventilés sur le site avec une prédominance à proximité des aires de jeux. Des corbeilles, deux tables de pique-nique compléteront le mobilier.

Voirie

Nous travaillons étroitement avec la SAFER afin de permettre à notre commune de conserver son caractère rural, tout en maintenant le dialogue entre les différentes composantes de la population.
Votre adjoint, Jean Marie ODEN

Mais aussi...



Rue d'Ypres (photo ci-dessus) - Du fait des camions lourdement chargés qui ont alimenté en pierres le chantier du pont du Vert Galant (voir plus haut) et à la demande de M

le Maire, l'enrobé de la rue d'Ypres a été refait par le Conseil général jusqu'au rond-point de l'avenue du Maire Catteau.

Un nouveau giratoire a été édifié entre les rues Victor Hugo, Rubens et La Bruyère. Cette dernière a été profondément remaniée avec l'enfouissement des câbles électriques, la réfection de l'éclairage public et de la chaussée ainsi que la construction de nouveaux trottoirs. A l'exception des espaces verts et de la dissimulation des câbles électriques, à la

charge de la Ville, tout a été financé par LMCU.

Avenues du docteur Calmette et Pasteur, la chaussée a été refaite et les câbles électriques dissimulés. A cela s'ajoute l'aménagement des places de stationnement ainsi que la construction de passages surélevés afin de limiter la vitesse des véhicules. La répartition du financement de ces travaux est la même que pour la rue La Bruyère.

Jardins et façades fleuris

Le concours des jardins & façades fleuris est lancé ! Au-delà du plaisir de concourir et d'offrir à la vue de superbes compositions florales, participer à ce concours aidera grandement la Ville... Car si Wambrechies est depuis deux ans à la première place du concours départemental des villes et villages fleuris dans sa catégorie (7 501 à 10 000 habitants), il lui manque toujours sa première fleur.

L'une des conditions est le nombre de participants au concours organisé par la municipalité chaque année : alors allez-y, n'ayez pas peur, lancez vous sans arrières-pensées dans le concours 2008. Tous ensemble, nous décrocherons notre première fleur !



Vue de la magnifique cour de Christiane et Jean-Pierre Gontier, grands vainqueurs du concours l'année dernière.

Environnement

Opération Berges Propres



Depuis six ans, les berges (wambrechitaines) de la Deûle sont propres. Enfin, sont plus propres. En voie de propreté ? Qui a dit moins sales ?! Bref, elles reçoivent deux fois par an la visite de petites et grandes mains promptes à les débarrasser des détritus qui les jonchent. Pilotée par la Ville, l'Opération Berges Propres, car c'est d'elle dont il s'agit, participe à un nécessaire effort citoyen quant au respect de notre environnement. Et cela fonctionne : allez faire un tour avant puis après le passage des bénévoles volontaires, vous le constaterez de vos yeux mêmes.

Samedi 29 mars dernier a eu lieu la première opération de l'année. Plus grande que jamais, avec le concours, sur leurs berges respectives, des villes de St-André et de Quesnoy sur Deûle ; plus rassembleuse que toujours avec la participation sur notre commune d'une cinquantaine d'écopiers des écoles Pasteur et La Providence le matin ; plus élaborée avec la présence sécurisante de la brigade fluviale et celle, éclairante, d'un formateur nature de la même brigade.

En un mot comme en cent, l'Opération Berges Propres grandit et n'attend que votre participation lors de sa prochaine édition. Rendez-vous samedi 25 octobre à 14h devant la Capitainerie du port de plaisance.



54 enfants des écoles Pasteur et La Providence encadrés par Emile Makusa du LAJOA le matin et 25 personnes l'après-midi se sont relayés sur les berges wambrechitaines à la recherche de détritus. La pêche fut bonne : en plus des inévitables bouteilles en plastique fut récupéré un poste de télévision !



La brigade fluviale de la gendarmerie (ci-dessus), aidée de la police (en bas), a assuré la sécurité de l'événement. Visiblement sans trop de stress.



Les finances, qui sont à la base des réalisations d'une collectivité, sont saines et je les maintiendrai dans cette situation. Afin de poursuivre notre politique de stabilité fiscale en vigueur depuis douze ans, et en raison de la diminution des dotations de l'Etat conjuguée à l'inflation et à l'augmentation des dépenses de personnel, j'agirai sur les dépenses de gestion afin de les maîtriser voire de les diminuer, en exerçant une surveillance constante des comptes.

Votre adjoint, Michel Sas

Afin de ne pas polluer davantage la campagne des élections municipales, il a été décidé de voter le budget principal et les budgets annexes le 31 janvier. Comme d'habitude, ils ont été approuvés par la majorité et rejetés par l'opposition. Vous en trouverez ci-dessous, sous forme de graphiques, la ventilation des dépenses par fonction, à l'exception des charges de personnel qui sont globalisées.

Vous pouvez trouver sur le site Internet de la Ville l'ensemble des données détaillées de notre budget 2008. Ces budgets ont été établis avec sérieux, compte tenu des besoins de la population et des possibilités financières de la commune.

BUDGET PRINCIPAL

Sur la section de fonctionnement qui s'élève à 8,7 millions d'euros, nous pouvons retenir que :

les dotations de l'état continuent de baisser. Malgré cela, le taux des impôts locaux n'augmente pas pour la 12e année consécutive. De ce fait, nos recettes réelles baissent légèrement de 1,25 %.

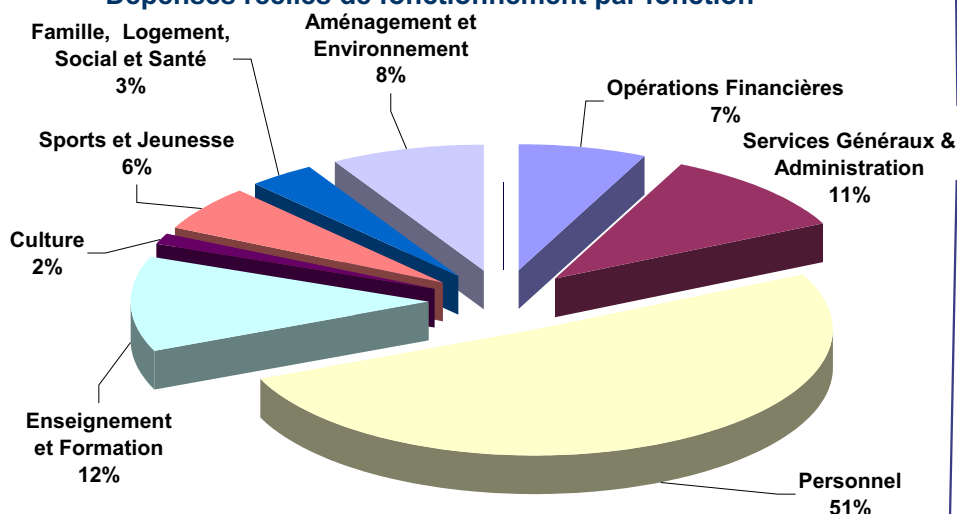
Nos dépenses augmentent d'un peu moins de 2%, essentiellement par les charges de personnel (plus de 2,5 %) et les charges de gestion et financières (un peu plus de 1.5 % chacune).

La section d'investissement reste stable à 6,8 millions d'euros et les recettes peuvent se diviser en tiers. Le 1er provenant des dotations et autofinancements, le 2e de l'emprunt et des subventions et le dernier du produit des cessions.

Les dépenses, quant à elles, se composent de 2 millions de travaux, un peu moins de 2 millions d'opérations financières et de 2,8 millions d'acquisitions diverses dont une grande partie sera recédée à Lille Métropole Communauté Urbaine. Elle englobe les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ci-dessous (AP/CP).

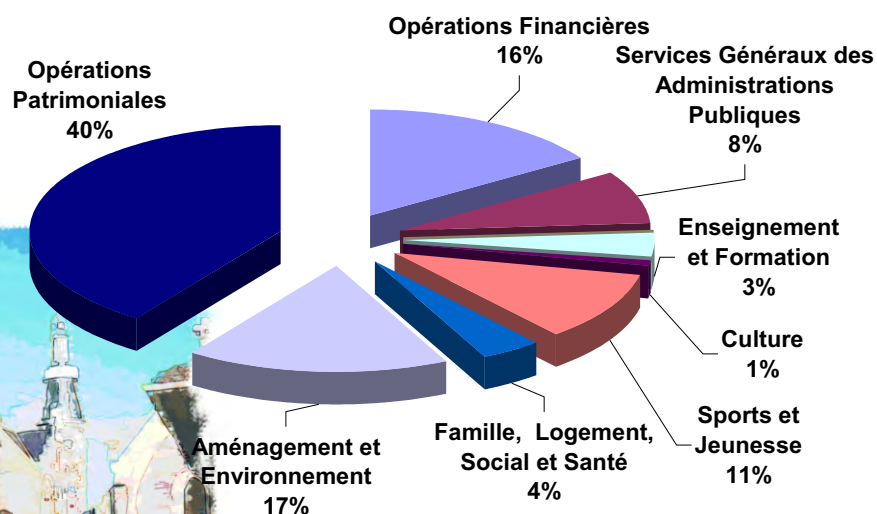
section fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement par fonction



section investissement

Dépenses réelles d'investissement par fonction



Autorisations de Programme & Crédits de paiements

Dépenses	Total revu	Prev 2006	Réal 2006	B.P. 2007	Réalisé 2007	Prev 2008	Prev 2009	Prev 2010
Eglise *	1 970 000	592 200,00	451 876,75	537 200	315 614,29	339 515	0	0
Ecole Louis Leroy *	400 000	5 050,00	962,69	0	0,00	0		0
Restaurant Scolaire *	1 765 500	273 193,00	244 952,79	63 800	61 791,82	0		0
Viabilisation Parc du Chat 1	1 050 000	606 900,00	0,00	226 900	123 385,08	136 900		0
Château Rouge *	1 988 000	1 371 610,00	659 589,86	994 860	704 903,52	385 820	0	0
Rénovation Eclairage Public *	1 650 000	187 000,00	151 749,75	190 000	112 314,44	172 000	160 000	0
Capitainerie *	910 000	381 705,00	384 618,41	14 500	7 150,74		0	0
Viabilisation Parc du Chat 2	903 000			133 500	24 443,25	303 500	469 500	0
Aménagement Espace Vert Foch	465 000			100 000	14 609,75	448 500		
Centre Petite Enfance	1 888 000					188 800	1 510 400	188 800
TOTAL	12 989 500	3 417 658,00	1 893 750,25	2 260 760,00	1 364 212,89	1 975 035,00	2 139 900,00	188 800,00

PARC D'ACTIVITE DU CHAT 2

Pour des raisons purement techniques, les opérations touchant ce parc d'activité doivent être individualisées et sorties du budget principal. Le montant global budgétaire s'élève à 774 900 € et le résultat d'exploitation sera réintégré en fin d'année dans le budget global.

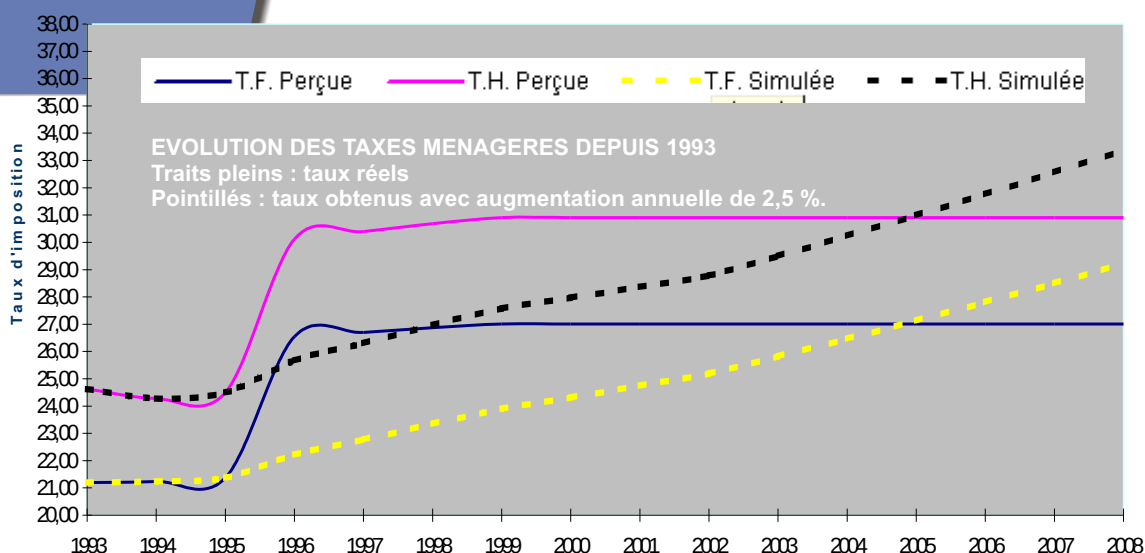


LE PORT DE PLAISANCE Le budget de cet équipement qui apporte vie et dynamisme au centre-ville s'élève à 67 000 € et représente 0.43 % du budget principal.

Les résultats cumulés depuis la prise de concession, c'est-à-dire 2002, s'élèvent à 5900 € en fonctionnement et 11 000 € en investissement, compte tenu des subventions d'équipement versées par la Ville de 109 763 €.

IMPOSITION

Un simple graphique pour vous démontrer qu'une augmentation annuelle, certes plus indolore que celle que nous avons décidé d'appliquer en 1996 pour réaliser nos objectifs et notre programme, pèserait à ce jour davantage sur le budget des contribuables wambrecitains. En effet pour 2008 ces taux s'élèveraient à 33,38 % pour la T.H. et à 29,22 % pour la T.F. contre 30,91 et 27,01.



Nous continuerons sur la voie qui est la nôtre en maintenant la diversité de nos services à la jeunesse. Nous poursuivrons et développerons notre politique d'accueils de loisirs de qualité. Soucieux de n'oublier personne nous offrons à tous les jeunes (de la petite enfance aux adolescents)

Château rouge, pôle

Les travaux de réfection du château rouge sont achevés. La bâtisse, entièrement rénovée, est un écrin de choix pour la politique jeunesse de la Ville. Avec un sous-sol dédié à la pratique de la musique, et deux étages pour les accueils de loisirs, le LAJOA, Croclavie et le CALREW. Tour d'horizon du propriétaire et de ses occupants.

Le LAJOA

Y'a de la joie au LAJOA, le local animation jeunesse de la Ville ! Longtemps cantonnés dans un préfabriqué d'abord installé à côté du château rouge puis déménagé au stade J.B. Cibié, les trois animateurs, Emile Makusa, François Verheecken et Alain Sion, sont ravis.



L'atelier musique connaît un vrai succès

La structure jeunes, dédiée aux 14 - 22 ans, a investi tout le deuxième étage. Un bureau, une salle informatique avec des ordinateurs connectés à internet et surtout une salle immense, si grande en fait que le billard et le baby-foot semblent avoir rétréci. Idéale pour recevoir du monde, beaucoup de monde, elle est son cœur névralgique, son lieu de vie où animateurs et jeunes peuvent discuter et monter leurs projets en profitant du parc et au-delà, de la Deûle, offerts à la vue par les généreuses baies vitrées.

Côté contenu, l'arrivée du château a permis au LAJOA d'offrir un atelier musique. Car dans les entrailles du bâtiment, au sous-sol, bien insonorisé, se cache un véritable studio. Piano, synthétiseur, guitares, basses, amplis, batterie... et François Verheecken, animateur et musicien, heureux de pouvoir partager sa passion. Cet atelier musique est en place depuis février, aussi bien en période scolaire que pendant les vacances : l'occasion pour les jeunes intéressés de découvrir et pratiquer différents instruments. Certains ont commencé à se créer un répertoire de reprises, ou à travailler sur leurs compositions. Ils comptent monter sur scène une fois prêts, avec le projet à terme d'enregistrer un CD.

Le LAJOA a donc ajouté une corde à son arc, déjà bien achalandé. Car au-delà de la partie accueil, la structure propose un atelier bricolage avec Alain Sion, une aide aux devoirs, des activités loisirs régulières (foot en salle, tennis, cinéma, bowling) qui s'agrémentent à l'occasion de sorties événementielles pour un concert, une pièce de théâtre...

La structure jeunes a enfin l'outil qu'elle méritait, elle qui est au centre de la politique jeunesse de la Ville. Car elle est de tous les projets. Florilège : François Verheecken participe au projet d'éveil du très jeune spectateur piloté par la ville (lire ci-contre, dans l'encadré petite enfance) ; l'atelier bricolage (*bricolajoa*), a confectionné des arbres en bois pour les écoles afin que les élèves puissent y coller leurs poèmes à l'occasion du *Printemps des Poètes* ; Emile Makusa a participé à l'*Opération Berges Propres* avec les écoles Pasteur et La Providence le matin et Alain Sion, épaulé par Kevin Doom et Grégory Durand, deux jeunes adhérents, l'après-midi (à découvrir page 11)...

Ajoutez les inénarrables colos estivales, secouez : le LAJOA, c'est du bonheur à consommer sans modération. Saupoudré d'une récente vie de château, donc.

Pour contacter le LAJOA, un mail, lajoa@free.fr, un site, <http://lajoa.free.fr> et un numéro, le 03 28 14 42 78. Adhésion, 9€ l'année pour les Wambrechicains et 27€ pour les extérieurs.

Les Accueils de loisirs

Avec l'arrivée du château, les centres primaires ont été relocalisés au stade J. B. Cibié et au château rouge. Ce dernier a été testé lors des accueils de loisirs de février. Certaines activités s'y sont déroulées (musique, magie, *scrapbooking*...). Le mois dernier, il a accueilli ses premiers centres au complet, pour le plus grand bonheur des animateurs et des enfants.

Infos pratiques : accueils de loisirs d'été

L'été approche, on y est presque. Les inscriptions auront lieu dès le 9 juin et jusqu'au 13, en mairie. L'accueil de juillet courra du 7 juillet au 1er août. Celui d'août, du 4 au 22 du même mois.

Attention, les bons loisirs changent de nom : ils s'appellent désormais les chèques loisirs et, à l'instar des chèques déjeuner, y figure un prix (5€ en l'occurrence). Ces chèques seront directement envoyés aux familles et sont l'une des conséquences visibles de la

un panel complet d'activités pour que chacun d'entre eux puisse trouver des centres d'intérêt et s'épanouir pleinement. Votre adjointe à la jeunesse, Carole Demester.

jeunesse

convention signée par la Ville avec la Caisse d'Allocation Familiale. A ce propos, la Ville réfléchit à la mise en place d'accueils du mercredi, qui seraient eux-aussi basés au château rouge. L'existence de ces accueils est assujettie au nouveau contrat enfance qui va bientôt être négocié avec la CAF.



L'étage consacré aux Accueils de loisirs a bruisé de vie lors des vacances de Pâques.



Croclavie et le CALREW

Ces deux associations entrent elles aussi dans les murs du château. Croclavie, qui propose tout au long de l'année des ateliers d'improvisation et de théâtre pour les 5 à 17 ans, et lors des vacances, en juillet, des stages sportifs et des voyages loisirs/culture, investit le rez-de-chaussée. Le CALREW, qui travaille depuis 1992 à la promotion des musiques actuelles, regroupe une douzaine de groupes et propose dorénavant la possibilité à ses musiciens de bénéficier d'une des salles de répétition au sous-sol.

Le château rouge devient donc l'épicentre de la politique jeunesse de la ville, l'écrin idéal pour qu'elle grandisse et s'améliore. Une journée portes ouvertes est programmée samedi 7 juin pour que vous puissiez venir le découvrir par vous-même. A cette occasion, l'exposition le livre-objet sera à nouveau proposée et le travail fait sur ce thème par les scolaires des écoles Ferry, La Providence, Pasteur et Louis Leroy, présenté.

petite enfance

EVEIL DU TRÈS JEUNE SPECTATEUR

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour s'éveiller à la culture, les services petite enfance et culture se sont lancés depuis 2005 dans un partenariat avec la crèche et l'école Louis Leroy autour de l'éveil du très jeune spectateur. Thème de cette année : le son et la musique.



Depuis début mars et jusqu'à la fin mai, à l'école comme à la crèche, les enfants, tantôt encadrés par la médiatrice du livre, tantôt par les enseignants et le personnel de la crèche, abordent à travers des ateliers spécifiques le son, les chansons, le chant, la création d'instrument, la musique au travers de la littérature jeunesse...

Les vendredis 25 avril et 16 mai, François Verheecken, médiateur culturel du LAJOA, apportera une touche musicale à ces ateliers afin de réaliser la transition pour les enfants avant le spectacle qui clôturera le projet. Celui-ci, *Petit Tom* par la compagnie *Les porteuses de son* ravira à n'en pas douter les yeux et les oreilles initiés des tout petits jeudi 29 mai, au château de Robersart.

MARIONNETTES

Elle parle, elle chante... Qui ? Mais la marionnette de Guy Clown, pardi !

Dans le cadre des ateliers dédiés aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde, le service petite enfance propose cette année cinq rencontres avec Guy Clown, joyeux luron à la marionnette érudite. Histoires animées et chants d'un côté, rencontres entre assistantes maternelles de l'autre, ces moments de vie complètent les ateliers lecture de la médiatrice du livre.



Prochaines dates : les 5 juin, 18 septembre et 13 novembre, de 9h30 à 10h30, salle Juliette du château de Robersart.

FERMETURE ESTIVALE DE LA CRÈCHE

A noter : *Les Petits Troubadours* fermeront leurs portes du 4 au 29 août inclus



LE TRIPTYQUE NOUVEAU EST ARRIVÉ !

Il pèse six grammes, tient dans la poche et couvre toute l'actualité culturelle de la ville jusque fin juin.

Ses parents, les services culture et communication,

sont heureux de vous dire qu'il est disponible en mairie, mais aussi dans tous les commerces du centre-ville et à la bibliothèque associative.

WE ARE THE CHAMPIONS

La chorale associative *A cœur joie*, dirigée par Marie-Annick Wasier, a hissé haut les couleurs de Wambrechies lors du 19ème concours international de chant choral qui s'est déroulé du 26 au 30 mars dernier à Vérone, en Italie. Sur la 3ème marche du podium, plus exactement. Félicitations !



La chorale *A Cœur Joie* en pleine action - remarquez le cadre, magnifique !

LECTURE POUR TOUS

Elle y est allée franco, Noëlle Camus, l'une des figures du Vent de Bise (voir page 8). Direction : le service culture de la Mairie. "Pour savoir si des prestations lecture étaient possibles chez nous, pour nos enfants". Et ça a marché !

Heureuses d'une telle démarche, la responsable culture et la médiatrice du livre ont d'ores et déjà programmé avec elle trois interventions au LCR Les Lilas.

Les 4 juin de 14h à 15h, 8 Juillet et 10 septembre de 15h à 16h, la médiatrice du livre viendra proposer des lectures aux enfants accompagnés de leurs parents... Ces séances sont ouvertes à tous.

La politique culturelle de la Ville promeut la culture pour tous. Elle invite chaque Wambrechitain à participer en tant qu'acteur ou spectateur et met l'accent sur l'éveil, gage d'épanouissement personnel.

Votre Conseiller Municipal délégué, Pierre Pennequin.

Culturellement vôtre

Sensibilisation, attention portée aux différents publics, inscription de la programmation dans une cohérence globale, la politique culturelle s'épanouit et s'adresse à tous les Wambrechitains.

La culture est un facteur d'épanouissement personnel et d'ouverture sur le monde. Ce constat n'est une réalité que si chacun participe à la vie culturelle de la commune en tant qu'acteur ou spectateur.

La sensibilisation culturelle continue...

Les petits Wambrechitains au sein des écoles de la ville constituent de véritables ambassadeurs. Parce que c'est très jeune que s'éveille le spectateur, de nombreuses actions sont menées auprès d'eux : visites d'expos, classes-patrimoine, présentation d'instruments... Grâce à la participation du milieu enseignant, les événements organisés par la Ville trouvent un écho tout particulier dans les projets de classe : en témoignent des manifestations telles *Le printemps des poètes*, *Le Nord ou Lire en fête*. Si les écoles sont moteurs de l'action culturelle, aucun public n'est oublié : petite enfance (voir page précédente), personnes âgées, sans oublier le soutien aux associations.

L'accompagnement n'a de sens sans rapprochement de la population. Une culture *Hors les murs* est donc privilégiée. Le spectacle vivant, les arts plastiques s'invitent dans tous les lieux publics : les arbres à poème dans les écoles, *Le livre-objet* au château rouge (à découvrir page 14 et 15), les spectacles de danse et musique en extérieur, et plus récemment l'atelier lecture au LCR du Vent de Bise (voir *Lecture pour tous*)...

La diffusion des œuvres par et pour tous

Ce souhait d'aller vers le public guide notre programmation. Celle-ci revêt deux formes : la proposition d'événements, montés, choisis et financés par la Ville et ses partenaires ; le soutien à des manifestations ou créations proposées par les acteurs locaux, associatifs ou non, de notre commune.

Cette programmation se veut variée et accessible. Les mélomanes auront la chance d'écouter une interprétation de



Arbre à poèmes, confectionné par le LAJOA et garni des poèmes des enfants de l'école La Providence pendant le Printemps des poètes.



Photo du haut : l'exposition "Tonalités, des écrivains au bout du fil" a fait le tour des écoles. Ici, les CM1-CM2 de Pasteur.

En bas, l'exposition "le livre objet"

Cantates de Bach au mois de juin et celle de découvrir un bœuf jazz en décembre. Les mercredis et week-ends offrent aux familles des sorties conviviales : spectacle danse-cirque-musique en plein air en mai, *Heure du Conte* tous les premiers mercredis du mois, expositions variées... C'est enfin parce que le programme fait la part belle aux initiatives locales qu'il est diversifié : concert du *Calrew*, expos par l'Espace Gutenberg Nature et Eau et le Musée de la Poupée et du Jouet Ancien...

La Ville en réseau

La politique culturelle se dessine aussi au-delà de la commune, afin d'offrir aux wambrechitains la possibilité d'accéder à de grandes œuvres et d'inscrire Wambrechies dans la dynamique culturelle de la métropole. Des partenariats sont ainsi noués avec des structures culturelles permettant d'accueillir des spectacles de grande qualité : *Le Fil et la Guinde*, l'Association des Concerts de Poche, l'Atelier Lyrique de Tourcoing, le Centre Chorégraphique National de Roubaix, l'Association Art et musique en scène... Enfin, la Ville défend ses projets auprès des partenaires institutionnels (Education Nationale, Conseil Général...).

Retour sur...

Concerts à l'école de musique



Saxophone, cor, piano, guitare, flûte, trombone... Ils sont nombreux, les instruments auxquels on peut s'initier à l'Ecole Municipale de musique ! Et depuis cette année, des auditions de classes sont organisées afin de permettre aux élèves de valoriser leur formation au cours de représentation.

Celles-ci s'approchent des conditions de spectacle et offrent aux parents la possibilité de

mesurer les efforts de chacun. Ces temps forts sont également l'occasion pour les enfants d'apprendre à jouer ensemble : ainsi les classes de guitare et flûte ont offert un programme original en partenariat en mars dernier. La classe de piano a pour sa part invité un jeune groupe de rock pour clôturer sa présentation en décembre 2007.

Renseignements et inscriptions à l'école de musique : 03 20 78 81 62

A venir...



La Grande Guerre au menu des musées

Un appel à projet a été lancé par le Conseil général autour du 90ème anniversaire de l'armistice. L'Espace Gutenberg et le Musée du Jouet ancien s'inscrivent dans un des deux réseaux retenus pour l'occasion. Celui-ci, constitué également du Centre d'Histoire Locale de Tourcoing, du Musée de la Vie rurale de Steenwerck et du Musée de la lithographie d'Houplines, a choisi comme thématique *Les civils durant la 1ère Guerre Mondiale*.

Chaque musée proposera une déclinaison personnelle de la thématique via des expositions dont le coup d'envoi a été fixé au 12 septembre prochain. Ce jour là, la Ville accueillera une petite réception au château de Robersart pour marquer le lancement des événements.

La carte :

La Presse pendant la 1ère guerre mondiale

Du 12 septembre au 15 novembre 2008, tous les mercredis et deuxièmes dimanches de chaque mois de 14h à 17h, à l'Espace Gutenberg Nature et Eau (Capitainerie, 9 quai de l'écluse).

Tel : 03 28 07 94 60

www.espace-gutenberg.com

Quand les Allemands entrent à Lille le mardi 13 octobre 1914, toute la presse locale est supprimée à l'exception de *La Gazette des Ardennes*, "l'journal des minteux", qui constitue la seule source d'information en français. A partir du 1er janvier 1915, une presse clandestine se met en marche : *Le journal des occupés...inoccupés*, *La Patience*, *L'Oiseau de France*, *La Voix de la Patrie*...



L'enfant dans les illustrations de guerre

Du 12 septembre 2008 au 12 octobre 2008 dans la salle Juliette du château de Robersart, les dimanches et mercredis de 14h à 18h ainsi que les 20, 21, 27 et 28 septembre de 9h à 18h.

Tel : 03 20 39 69 28 ou contact@musee-du-jouet-ancien.com

Les journaux, les affiches, les dessins, les photographies, les spectacles transmettent aux combattants valeureux le soutien des civils.

Le jouet s'en va-t'en guerre

Du 12 septembre 2008 au 12 septembre 2009 au Musée du Jouet ancien (château de Robersart), les dimanches, mercredis et jours fériés de 14h à 18h.

Tel : 03 20 39 69 28 ou contact@musee-du-jouet-ancien.com

La guerre sur terre, sur mer et dans les airs illustrée par le jouet ancien : trains, bateaux, avions, tank, canons réquisitionnés, soldats de plomb... Sur fond de cartes postales des saynètes réalistes recréent le contexte de l'époque. Les conséquences de la guerre s'inscrivent dans les jouets à titre d'enseignement et de témoignage...

CLASSES PATRIMOINE ET JOURNÉES ÉPONYMES

Les journées du patrimoine auront lieu le week-end du 20 & 21 septembre prochain. Elles ont pour thème cette année "La fin de la guerre 14-18", en hommage au 90ème anniversaire de l'armistice.

L'occasion pour le service culture de mettre en place des *classes patrimoine* la semaine précédant l'événement. Celles-ci, à destination des écoliers, prendront la forme d'animation pédagogiques à la découverte du château de Robersart.

DERNIÈRE MINUTE

Un stage *Batucada* (percussions brésiliennes, voir page suivante) est proposé à tous samedi 7 juin de 14h à 16h et dimanche 8 juin de 13h à 15h, au château rouge.

Entrée libre, réservation obligatoire.

Mardi 10 juin à 19h30 à la salle des fêtes, spectacle de danse contemporaine dans le cadre du projet dansé *windows* : *Cenere* et *Cosmos* par le Centre chorégraphique national, en partenariat avec *Pointes et Jazz*.

Tarifs : 3€ / 1€

FESTIVAL AFRIQUES. LE RETOUR

Du 13 juin au 1er juillet aura lieu au château de Robersart le Festival Afriques sur le thème "les Maîtres du feu".

Cette quinzaine africaine, proposée par l'association *Art et Musique en scène*, vous emmènera à la découverte d'une facette du continent noir à travers des expositions, des démonstrations et des concerts, avec la participation de Jimmy Hope, de Naka Ramiro, de Dobet Gnahore, de l'*Afro Latin Jazz Concept*... Renseignements : www.ewarts.eu

Nous développerons et préserverons le commerce de proximité. Parallèlement, nous poursuivrons notre politique qui consiste à attirer de nouvelles entreprises dans nos parcs d'activité.
Votre adjointe, *Evelyne Notebaert*.

Commerces

Suite de notre tour d'horizon des commerces wambrechitains. Nous voici maintenant rive droite, rue du Pont-Levis et rue de Marquette.



BOULANGERIE VANDROMME

16 rue du Pont Levis
Tel : 03 20 39 70 71
Nouveaux propriétaires :
M & Mme Vandromme
Ouvert de 7h à 12h30 et de 15h à 19h. Fermé le lundi.



BAR À VIN

Bar ouvert à toutes les dégustations du mardi au samedi à partir de 18h30.

LA PETITE AUBERGE

Restaurant aux spécialités savoyardes ouvert du mardi au samedi soir jusqu'à 22h30.

2 rue de Quesnoy - Tel : 03 20 55 28 63
petiteaubergewambrechies@wanadoo.fr



CLAIR'OPTIQUE

18 rue de Marquette
Tel : 03 20 39 70 22
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.



LIDL

Impasse Jacqueline Auriol
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 19h.



LES TABLES SAINT ROCH

375 rue de Marquette
Tel : 06 84 53 01 93 - www.tablestroch.com
Artisanat - Création de tables en bois et conseils dans les démarches auprès des entreprises (parquet...).
Ouvert tous les samedis après-midi, au moins jusqu'à 18h30.



BOULANGERIE PÂTISSERIE LAURENT C.

250 rue de Marquette - Tel 03 20 39 76 15
Ouvert du jeudi au mardi de 6h30 à 19h30 et de 7h à 19h30 le dimanche.



OBJECTIF TRAVAUX

430 rue de Marquette
Tel : 06 11 26 87 83
www.objectif-travaux.com
Artisan travaillant sur commande spécialisé dans l'aménagement des salles de bains.

Zoom sur...



LE BARZA

Le Nouveau Port n'est plus, vive le Barza ! Le café où l'on achète ses cigarettes en mangeant un sandwich, en regardant du sport, tout en jouant au loto. Le tout ponctué d'une bonne bière dégustée au bar, en attendant l'été et la terrasse.

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 7h à 20h. Contact : M et Mme Bajerski au 03 20 78 85 05.



KIM LONG

Spécialités chinoises, vietnamiennes, thaïlandaises, japonaises... Toute la cuisine asiatique vient à vous, tous les mercredis de 17h à 21h sur la place du Général de Gaulle.

M et Mme Mathieux sont de très bon conseil et vous accueilleront avec le sourire. Et si vous souhaitez des plats préparés, demandez-leur 48 heures à l'avance au 06 87 41 47 66.

**AVEC VOUS,
WAMBRECHIES DURABLE, SOCIALE, ÉQUITABLE**

Chères Concitoyennes,
chers Concitoyens,

Nous tenons d'abord à remercier les 1452 personnes qui nous ont fait confiance en nous accordant leur vote le 9 mars dernier, par leur geste, ils ont marqué leur souhait de voir évoluer notre Commune dans une direction délibérément plus soucieuse de l'Homme et plus solidaire.

La dernière élection fut néanmoins marquée par une abstention record ; en effet plus de 43 % de nos Concitoyens ne se sont pas exprimés. La météo exécrationnelle n'explique pas tout et nous portons sans doute aussi une part de responsabilité dans cette désaffection massive des urnes. Le Conseil nouvellement élu devra prendre en considération ce « message muet ».

Pour notre part, nous nous sommes d'ores et déjà mis au travail. Tout au long du mandat qui commence, nous n'aurons de cesse de rappeler les valeurs qui nous ont mus au cours de la campagne :

? développement durable : l'heure n'est plus aux mesurette de circonstance. Il est plus que temps de prendre en compte en priorité toutes les mesures de préservation et de sauvegarde de l'environnement.

? politique sociale : en matière de logement et de services, notre Ville a pris un retard considérable, masqué par une politique de poudre aux yeux. Seules une volonté tenace, une écoute réelle de la population permettront de rattraper ce retard. Nous mettrons tout en oeuvre pour tenter d'infléchir la politique du groupe majoritaire vers plus de justice.

? équité et solidarité : les tarifs des services à la population seront l'objet de toute notre vigilance. Les dérapages du dernier mandat ne peuvent plus se reproduire. De même, nous nous battons pour le maintien et pour l'amplification des services publics. Sous peu, notre Commune se mettra en conformité avec la Loi en créant une commission d'accessibilité. Là encore, nous entendons nous battre pour faire entendre la voix des personnes souffrant d'un handicap ; on n'a que trop tardé !

C'est parce que nous croyons en ces valeurs que nous avons défendues au fil de la campagne que nous entendons les défendre à nouveau au Conseil Municipal, vaille que vaille !

François DUCROQUET
Kathy DELEBECQ
Claude JANSSENS
Michèle SALADIN
Christian LAPERE

REUSSIR WAMBRECHIES

Malgré une campagne infâme où se sont mêlés calomnies, mensonges, contre-vérités, attaques personnelles et jeux de mots primaires, une belle majorité de Wambrecitains a choisi de faire à nouveau confiance à l'équipe *Réussir Wambrechies*, nous en sommes fiers et soyez persuadés que tous les membres de l'équipe, au-delà des seuls élus, seront entièrement à votre service, même pendant les vacances scolaires(*).

Nous pourrions ainsi poursuivre le travail commencé il y a 14 ans et continuer à améliorer votre cadre de vie et vos conditions de vie, car nous n'avons pas l'outrecuidance de croire avoir tout réalisé pendant cette période.

Nous avons encore des projets qui verront le jour dans les prochaines années avec le concours de nos partenaires habituels, Région, Communauté Urbaine, Conseil général, Conseil Régional... mais aussi grâce aux fonds européens quand cela sera possible.

Bien sûr, la commune s'est endettée ces dernières années, nul ne le conteste. Mais comment peut-on prétendre et tenter de faire croire qu'il est possible de réaliser une telle mutation sans financement extérieur ? Une pause est souhaitable, sans

doute, mais sans pour autant abandonner notre développement. Les grands chantiers (château de Roberstart, salle multifonctionnelle) ne seront pas attaqués immédiatement, mais nous tiendrons nos promesses, soyez-en convaincus.

Nous avons six ans pour vous prouver que vous ne vous êtes pas trompés en nous renouvelant votre confiance. Nous espérons que cette mandature permettra à chacun de travailler pour le bien de la population, sans arrières pensées et sans démagogie. Toutes les idées seront les bienvenues et seront examinées quelle que soit leur provenance, mais il faut, bien entendu, pour cela accepter de travailler ensemble dans un esprit constructif et non polémique, et ne pas se limiter à critiquer après coup les décisions prises.

**Le Groupe
« Réussir Wambrechies »**

(*)En effet, par courrier remis par Monsieur Lapère, lors du conseil municipal du 15 avril, les membres de l'opposition nous ont fait connaître leur refus de siéger pendant ces vacances. Il n'est toutefois pas fait mention des samedis, dimanches, ponts et jours fériés...

ELECTIONS MUNICIPALES : TEMPÊTE (ADMINISTRATIVE) DANS UN VERRE D'EAU

La Voix du Nord s'en est largement fait l'écho : l'élection de deux conseillers municipaux a été retoquée par la Préfecture. Histoire d'un imbroglio.

Une erreur humaine. Le soir du premier tour, dans la rédaction de la feuille de proclamation des résultats, les noms de Martine Gillon et René Debergh, deux des 29 élus, ont été omis par les personnes en charge de la rédaction. Les deux têtes de liste et les Présidents de bureaux ayant paraphé le document officiel, il n'y avait d'autre choix pour rectifier l'erreur (constatée dès le lendemain), que de passer par le Tribunal Administratif auprès duquel la Préfecture a donc immédiatement déposé une requête.

Celle-ci a finalement autorisé la Ville -par une jurisprudence heureuse- à élire son Maire et son

Délégué à LMCU, mais le Conseil Municipal restait incomplet.

La suite s'est donc déroulée selon la procédure légale au Tribunal Administratif, seul habilité à amender la fameuse feuille. Le 11 avril, celui-ci rendait son verdict : Mme Gillon et M Debergh sont proclamés élus.

Après de lourdes procédures administratives et juridiques, un Conseil Municipal au complet a enfin pu être réuni jeudi 24 avril... Une tempête dans un verre d'eau ?

**Bulletin d'information de la Ville de
Wambrechies tiré à 4 500 exemplaires,
imprimé sur du papier recyclé.**

Directeur de la publication : Michel SAS
Rédacteur en Chef : Michel SAS
Rédaction et maquette : Robin WALLART
Impression : VMV Imprimerie, Armentières
Diffusion gratuite, ne peut être vendu.
Dépôt légal : second trimestre 2008

Ont collaboré à ce numéro : vos élus, Marc CORBANIE, Jean GALLOIS, Julie HOUZIAUX, Alain MAZUREK, Christophe VALENDUC, Séverine VAN CORTENBOSCH, François VERHEECKEN.

Très attaché aux traditions nationales, régionales et locales, j'ai l'intention de tout faire pour les maintenir et les développer dans notre commune ou au niveau intercommunal. Celle des Allumoirs, qui est la plus suivie, sera une de mes priorités. En attendant, place à "Deûle en fête", où je vous propose de nous retrouver les 7 et 8 juin prochains.

Votre adjoint, Michel Sas.

Animation



Les fameuses Fêtes de la Deûle arrivent : deux supers après-midis en perspective dans toutes les communes du SIVOM (Lambersart, Verlinghem, Marquette, Pérenchies, Quesnoy sur Deûle, Deûlémont, Lompret, St-André et Wambrechies) ! Toutes fêteront le passage d'une péniche de la Compagnie de Transport Culturel Fluvial garnie de fleurs de neuf mètres de haut qui boiront des gouttes d'eau géantes confectionnées spécialement pour elles par les jeunes des villes traversées.

L'arrivée sur Wambrechies, prévue samedi à 17h30, sera le point d'orgue d'un week-end au programme riche : concours de pêche, concert déambulatoire, manèges et structures gonflables, balades gratuites en poney...

Pour vous donner envie, quelques instantanés des années précédentes... Atabak ! (percussions brésiliennes) mettant le feu au centre-ville, le petit train jaune, les balades sur l'eau...



Tourisme & loisirs

TOURISME À TOUTE HEURE

L'Office de Tourisme Intercommunal du Val de Deûle, déjà ouvert toute l'année du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, vous accueille désormais aussi le samedi matin, de 10h à 12h30. A cela s'ajoutent, du 15 avril au 15 octobre, les dimanches et jours fériés de 14h à 19h.

Office de Tourisme Intercommunal du Val de Deûle, 2 Place du Général de Gaulle
Tél. : 03 28 38 84 21
tourisme59118@wambrechies.fr

AMITRAM A 40 ANS !

Beau week-end en vue, les samedi 17 et dimanche 18 mai prochain : l'Amitram fête son 40ème anniversaire !

Pour l'occasion, la célèbre association proposera des balades en tramways touristiques et en tramways hippomobiles de 14h à 18 h. Départ du vent de bise à Wambrechies.

Tarifs : 4€ par adulte ; gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés.

A noter que l'Office de Tourisme propose un pass tramway- musée du jouet au prix de 6 euros qui vous permettra de profiter et de l'anniversaire de l'association et du musée.

1 000 BALLONS

A l'occasion de Deûle en fête, l'Office de Tourisme organise un jeu concours gratuit à la base intercommunale de Pérenchies-Verlinghem, ponctué d'un lâcher d'un millier de ballons, le samedi 7 juin à 18h.

FORUM DES ASSOS

Le septième opus de l'incontournable vitrine du tissu associatif wambrecitain se tiendra les samedi 6 et dimanche 7 septembre prochains, au Complexe sportif Cibié. Il aura pour thème l'Afrique.

EUROTOY

Le salon Eurotoy, organisé par le Musée du Jouet ancien, tiendra son rendez-vous dimanche 28 septembre 2008.

LES ALLUMOIRS 2008...

...se dérouleront le samedi 4 octobre : à vos lanternes !